

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**9 août 2021**

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **9 août 2021 à 19 h 02**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

**Sont présents :** M. Luc Brisebois, maire  
M. Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1  
Mme Mélanie Matte, conseillère du district 2  
M. François Marcoux, conseiller du district 3  
M. Danny Stewart, conseiller du district 4  
M. Joël Charbonneau, conseiller du district 5  
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6  
Mme Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

**Absences :** M. Pierre Labonté, conseiller du district 7  
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

Étaient également présents : la greffière, le directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics, la directrice du Service de l'urbanisme et la coordonnatrice des communications au Service des communications et relations citoyennes.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  - 1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1. Séance ordinaire du 12 juillet 2021
  - 3.2. Séance extraordinaire du 15 juillet 2021
4. RÈGLEMENT (aucun sujet)
5. ADMINISTRATION
  - 5.1. Dépôt du rapport mensuel de la direction générale
  - 5.2. Vente de biens à la Sûreté du Québec - amendement au protocole d'entente
6. RESSOURCES HUMAINES
  - 6.1. Dépôt de la liste des personnes engagées
  - 6.2. Abolition de postes - Service de police
  - 6.3. Signature de la lettre d'entente 2020-10-CSN - règlement de l'ensemble des griefs actifs et modification à la convention collective liant la Ville et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN)
  - 6.4. Embauche régulière d'un conseiller en ressources humaines - Service des ressources humaines
7. GESTION FINANCIÈRE
  - 7.1. Liste des comptes à payer
8. URBANISME (aucun sujet)
9. TRAVAUX PUBLICS
  - 9.1. Déneigement et déglçage des voies de service de la route 117 - contrat
10. ENVIRONNEMENT (aucun sujet)
11. CULTURE ET LOISIRS
  - 11.1. Autorisation d'événements
  - 11.2. Service de surveillance et de sécurité - contrat
  - 11.3. Résiliation du contrat d'entretien ménager COVID
12. POLICE (aucun sujet)

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**9 août 2021**

- 13. INCENDIE (aucun sujet)
- 14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (aucun sujet)
- 15. RAPPORT
- 16. ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE
- 17. AFFAIRES NOUVELLES
- 18. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
- 19. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 20. LEVÉE DE LA SÉANCE

\*\*\*\*\*

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait mention de la soirée d'accueil des nouveaux résidents qui aura lieu le 9 septembre prochain, ainsi que de la collecte de sang du maire qui se déroulera le 8 septembre. Il mentionne également que les sinistrés suite aux fortes pluies du 30 juin dernier pourront bénéficier du programme d'indemnisation du gouvernement du Québec s'ils répondent aux critères d'admissibilité.

Intervention de monsieur le conseiller François Marcoux concernant la collecte des matières résiduelles.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence du directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics, de la greffière et de fonctionnaires municipaux; il est 19 h 02.

**CA21 08 172**

**1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question n'est posée.

**3. PROCÈS-VERBAUX**

**CA21 08 173**

**3.1. Séance ordinaire du 12 juillet 2021**

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 12 juillet 2021, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**9 août 2021**

**CA21 08 174**

**3.2. Séance extraordinaire du 15 juillet 2021**

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 15 juillet 2021, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**4. RÈGLEMENT (aucun sujet)**

**5. ADMINISTRATION**

**Dépôt CA21 08  
(5.1)**

**5.1. Dépôt du rapport mensuel de la direction générale**

CONSIDÉRANT les dispositions du *Règlement (2019)-A-66 relatif à l'administration des finances, au contrôle et suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville* qui autorisent la direction générale à engager des dépenses et à approuver les demandes de variations budgétaires dans son champ de compétence;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux fins de ces dépenses;

**LE CONSEIL PREND ACTE** du dépôt du rapport mensuel de la direction générale sur l'exercice de la délégation depuis la dernière séance ordinaire du conseil concernant l'autorisation d'une dépense, la passation de contrats et les transferts de fonds mentionnés à ce rapport, le cas échéant.

**CA21 08 175**

**5.2. Vente de biens à la Sûreté du Québec - amendement au protocole d'entente**

CONSIDÉRANT que par la résolution CA21 06 136, la Ville de Mont-Tremblant a autorisé la signature du protocole d'entente à intervenir avec la Sûreté du Québec pour la vente des biens meubles et que certaines modifications ont été apportées depuis;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :**

D'autoriser la signature de l'amendement au *Protocole d'entente pour la vente de bien meubles* à la Sûreté du Québec visant l'article 3.1, tel qu'entendu entre les parties et que toutes les autres dispositions de l'entente précitée demeurent inchangées;

D'abroger la résolution CA21 07 162.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**9 août 2021**

**6. RESSOURCES HUMAINES**

**Dépôt CA21 08  
(6.1)**

**6.1. Dépôt de la liste des personnes engagées**

CONSIDÉRANT la délégation faite au directeur général, au directeur général adjoint et au directeur du Service des ressources humaines aux termes de la résolution CA19 10 277, conformément à l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux fins de ces engagements;

CONSIDÉRANT que ces embauches se font conformément aux termes et conditions de la convention collective intervenue avec le syndicat concerné;

CONSIDÉRANT les conditions applicables à certains postes, dont l'exigence de fournir une preuve de fréquentation scolaire dans une institution reconnue pour la période en cours pour un étudiant;

**LE CONSEIL PREND ACTE** du dépôt de la liste des personnes engagées depuis la dernière séance du conseil, soit :

<b>Demande</b>	<b>Nom de la personne engagée</b>	<b>Statut</b>	<b>Fonction</b>	<b>Date d'embauche</b>	<b>Durée ou commentaires</b>
<b>Service des travaux publics</b>					
2021-57	Monsieur Vincent Bédard-Legault	Temporaire	Préposé aux parcs et espaces verts	19 juillet 2021	20 semaines, poste vacant
<b>Service du greffe</b>					
2021-42	Madame Caroline Dumas	Temporaire	Commis-secrétaire	26 juillet 2021	26 semaines
<b>Technologie de l'information</b>					
2021-44	Monsieur Yannick Desroches	Régulier	Technicien informatique niveau 2	2 août 2021	Poste vacant

**CA21 08 176**

**6.2. Abolition de postes - Service de police**

CONSIDÉRANT le changement de desserte policière à la Ville de Mont-Tremblant survenue le 21 juin 2021;

CONSIDÉRANT les besoins opérationnels de la Ville de Mont-Tremblant;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'abolir les postes suivants : répartiteur/préposé au MIP, secrétaire-police et commis-police, pour le Service de police.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**9 août 2021**

**CA21 08 177**

**6.3. Signature de la lettre d'entente 2020-10-CSN - règlement de l'ensemble des griefs actifs et modification à la convention collective liant la Ville et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN)**

CONSIDÉRANT la signature de la convention collective et le protocole de fin de conflit le 17 décembre 2019 ainsi que les engagements inhérents aux parties;

CONSIDÉRANT la volonté des parties de modifier la clause 16.01 de la convention collective portant sur l'ancienneté des salariés évitant ainsi de futurs litiges;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'autoriser la signature de la lettre d'entente 2021-10-CSN avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN) disposant ainsi de l'ensemble des griefs actifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA21 08 178**

**6.4. Embauche régulière d'un conseiller en ressources humaines - Service des ressources humaines**

CONSIDÉRANT la vacance du poste de conseiller en ressources humaines au Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir avec madame Nathalie Beauchemin concernant son embauche, à titre d'employé de niveau cadre, pour occuper la fonction de conseillère en ressources humaines pour les besoins du Service des ressources humaines, à compter du 23 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7. GESTION FINANCIÈRE**

**CA21 08 179**

**7.1. Liste des comptes à payer**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de juillet 2021 au montant de 395 501,82 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. URBANISME (aucun sujet)**

**9. TRAVAUX PUBLICS**

**CA21 08 180**

**9.1. Déneigement et déglacage des voies de service de la route 117 - contrat**

CONSIDÉRANT que la Ville a la responsabilité de l'entretien des voies de service de la route 117 entre les chemins de Brébeuf et des Hauteurs;

CONSIDÉRANT que le Service des travaux publics a procédé à un appel d'offres public pour l'entretien d'hiver de ces routes et qu'une seule soumission a été reçue;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'octroyer à Excavation Miller (2014) (9262-9310 Québec inc.), seul soumissionnaire et conforme, le contrat pour le déneigement et

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**9 août 2021**

le déglacage des voies de service de la route 117, entre les chemins de Brébeuf et des Hauteurs, avec possibilité de renouvellement aux mêmes conditions pour deux années supplémentaires, le tout au montant de 179 700 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-330-00-521), conformément aux documents d'appel d'offres TP-2021-73 et réparti comme suit :

- Saison 2021-2022 : 59 900 \$;

Option de renouvellement :

- Saison 2022-2023 : 59 900 \$;
- Saison 2023-2024 : 59 900 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10. ENVIRONNEMENT (aucun sujet)**

**11. CULTURE ET LOISIRS**

**CA21 08 181**

**11.1. Autorisation d'événements**

CONSIDÉRANT qu'en raison des impacts liés à la tenue d'événements spéciaux, l'autorisation du conseil est requise afin de se conformer aux dispositions du *Règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement*, notamment quant à l'obstruction de la circulation et à la sollicitation ou la vente ainsi qu'aux dispositions du *Règlement (2003)-53 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant*;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'autoriser les événements suivants :

Événement	Organisme/Requérant	Date(s)	Lieu
Fête de la rentrée	Ville de Mont-Tremblant	28 août 2021, 11 h à 22 h 29 août 2021, 10 h à 14 h	Espace public, Place de la Gare (28 août, 10 h à 12 h), parc du Voyageur (28 août, 11 h à 13 h)
Défi 808 Bonneville*	Défi 808 Bonneville	17 et 18 septembre 2021	Station Mont Tremblant et rues mentionnées en annexe
Fête de l'Halloween	Ville de Mont-Tremblant	31 octobre 2021, 15 h à 19 h	Hôtel de ville et parc au Fil-de-l'Eau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\* Sous réserve de l'approbation du Service de sécurité incendie de la Ville de Mont-Tremblant et de la Sûreté du Québec.

**CA21 08 182**

**11.2. Service de surveillance et de sécurité - contrat**

CONSIDÉRANT que la Ville désire s'assurer de la sécurité des usagers et de celle des équipements municipaux et que le Service de la culture et des loisirs a procédé à un appel d'offre sur invitation pour le service de sécurité et de

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**9 août 2021**

surveillance de ses installations sportives et récréatives et pour lequel une seule soumission a été reçue;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux postes budgétaires 02-701-90-448 et 02-701-40-499, sujet à l'autorisation du conseil;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'octroyer à Neptune Security Services inc., le seul soumissionnaire et conforme, le contrat au montant de 25 600 \$, taxes en sus, pour le service de sécurité et de surveillance de ses installations sportives et récréatives, conformément à l'appel d'offres CL-2021-11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA21 08 183**

**11.3. Résiliation du contrat d'entretien ménager COVID**

CONSIDÉRANT la résolution CA21 03 060 octroyant le contrat d'entretien ménager des gymnases en temps de pandémie afin d'offrir des activités sportives intérieures aux citoyens, sous réserve de l'approbation de la Santé publique, de la Commission scolaire des Laurentides et de l'école secondaire Curé-Mercure;

CONSIDÉRANT que le Service de la culture n'a pas procédé à la réouverture des gymnases depuis l'octroi du contrat et qu'aucune facture et ni dépense n'ont été émises depuis le mois de mars dernier;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** de résilier le contrat octroyé à Entretien Mana inc. par la résolution CA21 03 060.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12. POLICE (aucun sujet)**

**13. INCENDIE (aucun sujet)**

**14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (aucun sujet)**

**15. RAPPORT**

**16. ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE**

**17. AFFAIRES NOUVELLES**

**18. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Aucune intervention.

**19. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux questions des personnes présentes.

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**9 août 2021**

**CA21 08 184**

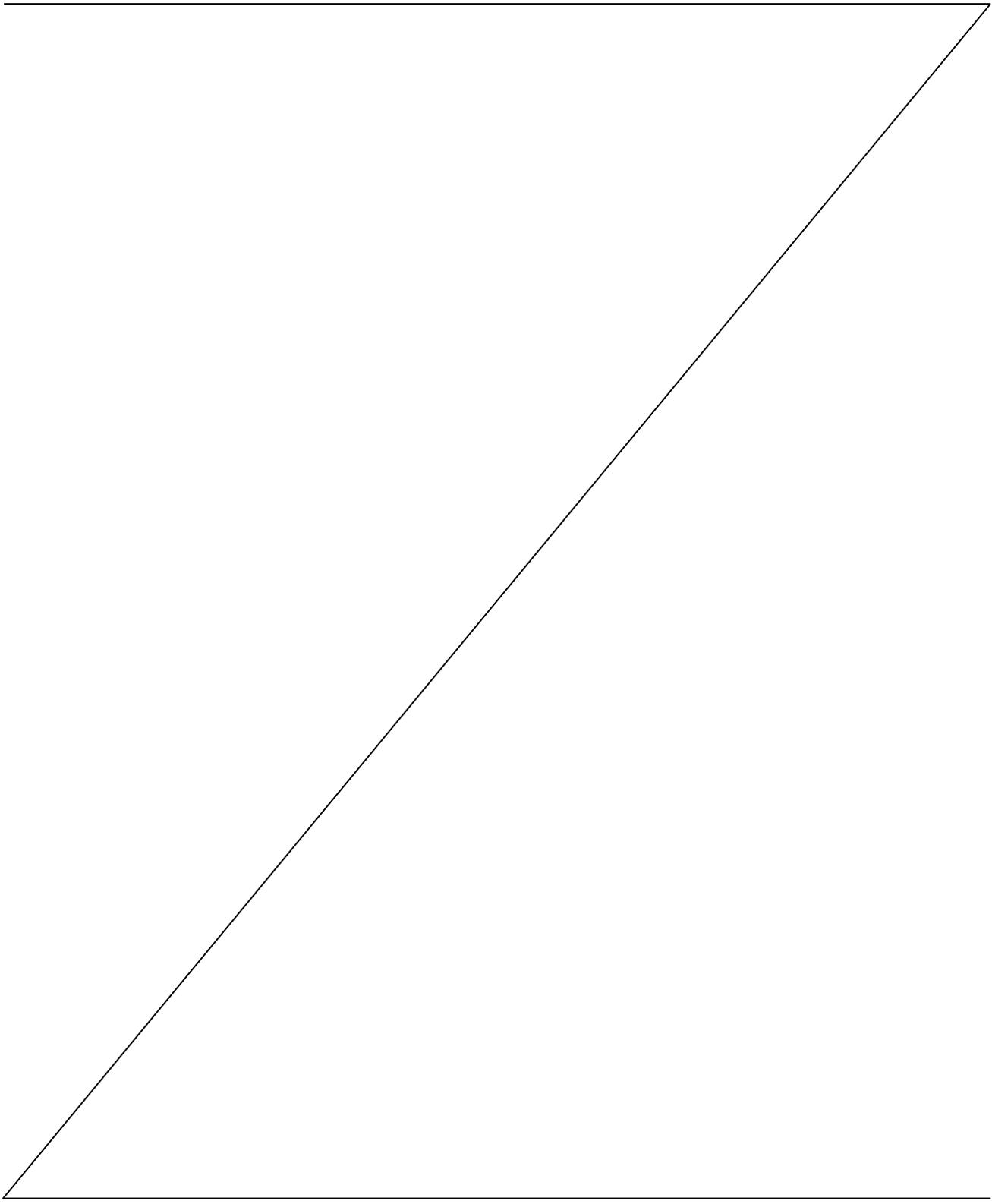
**20. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** que la séance soit levée. Il est 19 h 22.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Luc Brisebois, maire  
Président de la séance

Claudine Fréchette  
Greffière



Initiales	
Maire	Grefe